



Juillet 2012

Mot du président

Le conseil d'administration est très fier de vous transmettre **Le Messenger cunicole** et souhaite pouvoir vous informer davantage avec cet outil que l'on vise à produire 3 à 4 fois par année.

L'été est déjà bien amorcé avec sa première canicule, mais heureusement, les nuits sont encore fraîches pour le bonheur de nos élevages. Comme chaque année nous traversons la période la plus tranquille dans le marché et nous faisons tout en notre pouvoir pour en minimiser les conséquences sur vos entreprises.

Des nouvelles encourageantes nous motivent tout de même durant ce ralentissement : l'arrivée d'un nouvel acheteur américain et des communications régulières avec l'Ontario avec l'objectif commun de s'entraider.

Nous tentons diverses actions pour stimuler la demande pour nos produits avec le début de la campagne de promotion estivale et la nomination du Chef Jérôme Ferrer comme chef ambassadeur du Lapin du Québec (nous pourrions le voir entre autres à Radio Canada dans l'émission *Des Kiwis et des Hommes*). Nous continuons nos démarches avec la RMAAQ pour l'homologation et l'extension de notre convention de mise en marché. De plus, nos discussions sont en cours avec la Financière agricole du Québec afin de trouver une façon d'encourager les achats estivaux et avec l'UPA pour appuyer les négociations avec les différents gouvernements pour le maintien des différents programmes en appuis aux producteurs (agri-Stabilité, prog. Casino).

Cette année, les producteurs soulignent le 10^e anniversaire des portes ouvertes de l'UPA qui auront lieu le 9 septembre prochain. Pour ce faire, un emplacement sera réservé sur l'île Notre-Dame pour l'événement. Le SPLQ y occupera un kiosque informatif sur la production cunicole.

De plus, un producteur de lapin participera à cet événement en permettant l'accès de sa ferme à Acton Vale. Pour assurer un

plus grand succès, si des producteurs désirent participer aux portes ouvertes comme visiteur ou comme collaborateur sur l'un des deux sites, nous vous invitons à communiquer avec votre syndicat afin de pouvoir planifier votre participation.

Je tiens sincèrement à souligner l'appui du MAPAQ dans nos projets dans le cadre du programme « CASINO », l'UPA pour son support à l'ensemble de nos initiatives et à vous souhaiter à tous, un bel été, de prendre du bon temps avec les gens qui vous entourent et de garder le moral.

Julien Pagé

Des nouvelles du syndicat

➤ AGE du mois de mars (résolutions et suivis)

Le 12 mars dernier, la presque totalité des producteurs actifs actuellement s'est réunie pour discuter du plan d'avenir et du financement de leur organisation de mise en marché collective. Ils ont également reçu une proposition de l'UPA pour un appui conditionnel au maintien de la structure de mise en marché collective dans le secteur cunicole. Les producteurs ont échangé sur le niveau de PPA en vigueur par rapport à la demande, sur la production de lapins spécifiques et différenciés, sur les critères de qualité exigés par le marché et sur les acheteurs actifs. Ils ont également réaffirmé la pertinence de maintenir en place leur agence de vente malgré certains résultats limités. Les discussions ont également porté sur les prix convenus avec les acheteurs et les frais de transport des lapins et le jumelage.

Après avoir fait état de la situation financière du syndicat, évalué les besoins en personnel et les orientations suggérées par leur conseil d'administration, les producteurs ont unanimement convenu de se voter une contribution qui devrait assurer le financement adéquat de leur organisation pour les prochaines années.

Toutefois, certaines conditions doivent s'appliquer pour que ce plan fonctionne : augmentation des ventes impliquant la recherche de nouveaux marchés, respect des règles de mise en marché, refonte de l'organisation du transport, amélioration et maintien de la qualité.

La Régie des marchés agricoles a accepté la décision des producteurs et a publié la modification aux contributions le 18 avril 2012.

➤ **Suivi donné à une demande d'AGS**

Le 23 avril dernier, le Syndicat recevait une nouvelle demande d'assemblée générale spéciale pour y discuter des PPA, du transport des lapins, de l'avenir de l'agence de vente et du syndicat. Le Syndicat a alors vérifié ses obligations légales auprès de son procureur et les implications politiques auprès de son bailleur de fonds. Il a pris en considération que ces sujets avaient tous été discutés lors de l'assemblée générale du mois d'octobre 2011 et des assemblées générales spéciales de juin et octobre 2011 ainsi que lors de l'assemblée générale spéciale du 12 mars dernier. Il fut convenu de ne pas convoquer une autre assemblée sur le même sujet. Votre Syndicat concentre ses énergies à rechercher des marchés pour écouler un maximum de lapins aux meilleures conditions possible.

➤ **C. A. du 30 avril (plan d'action et autres sujets)**

À la séance du 30 avril, qui a suivi l'AGS du 12 mars, le conseil d'administration a demandé à la RMAAQ de publier la décision de l'AGS sur la nouvelle contribution. Les administrateurs ont fait le point sur les PPA et les réductions d'achat pour la période d'été 2012 et la promotion de la viande de lapin. Ils ont pris connaissance des résultats du voyage du président à l'AGA de l'Ontario Rabbit Association, confirmé la participation du syndicat à la journée « Portes ouvertes » de l'UPA le 9 septembre 2012.

À cette réunion, il a également été décidé d'appliquer un prix provisoire pour la période estivale 2012 afin de permettre d'écouler les surplus de lapins dans les clapiers. Cette situation se répète chaque été lorsque les acheteurs réduisent leurs achats tandis que peu de producteurs réduisent la production. C'est ainsi que des surplus se créent dans les clapiers et que la recherche de moyens d'écouler les lapins devient problématique. Les démarches du syndicat visent à trouver une façon d'encourager l'achat de lapins au-delà des engagements annuels en période estivale.

Enfin, le conseil d'administration s'est doté d'un plan d'action pour appuyer sa vision de développement du secteur cunicole. Les dossiers prioritaires sont le développement des marchés, le développement de la production, l'amélioration du

fonctionnement de l'agence, la refonte du transport et l'information aux producteurs. Ce plan vise à mieux répondre aux préoccupations des producteurs tout en aidant les administrateurs à réaliser leurs mandats.

➤ **C. A. du 3 juillet**

Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour de la dernière séance du conseil d'administration du 3 juillet. En regard de la révision des PPA conformément au règlement : il fut décidé de maintenir les PPA en vigueur en apportant les seuls ajustements d'abandon, de vente et de demande de suspension particulière. Ensuite, il fut discuté de l'état de la situation dans la mise en marché et des orientations pour les ventes d'automne. Aussi, le conseil a validé l'ensemble des activités sont prévues dans la cadre du programme « Casino », ainsi que la participation à l'activité « Portes ouvertes ». Les membres du conseil d'administration ont également orienté la production du guide de bonnes pratiques cunicole, entériné les actions dans une multitude de dossiers de représentations de vos élus.

Le programme PAFRAD (Casino) renouvelle son soutien au Syndicat pour 2012-2013

Le programme d'appui financier aux regroupements et associations désignés (surnommé « Casino ») en est à la 5^e année d'un plan quinquennal. Par ce programme, les associations de producteurs peuvent réaliser des activités de développement de la production, faire de la promotion et diverses autres activités en lien avec la production. Pour le secteur cunicole, les principales activités planifiées pour 2012-2013 sont entre autres :

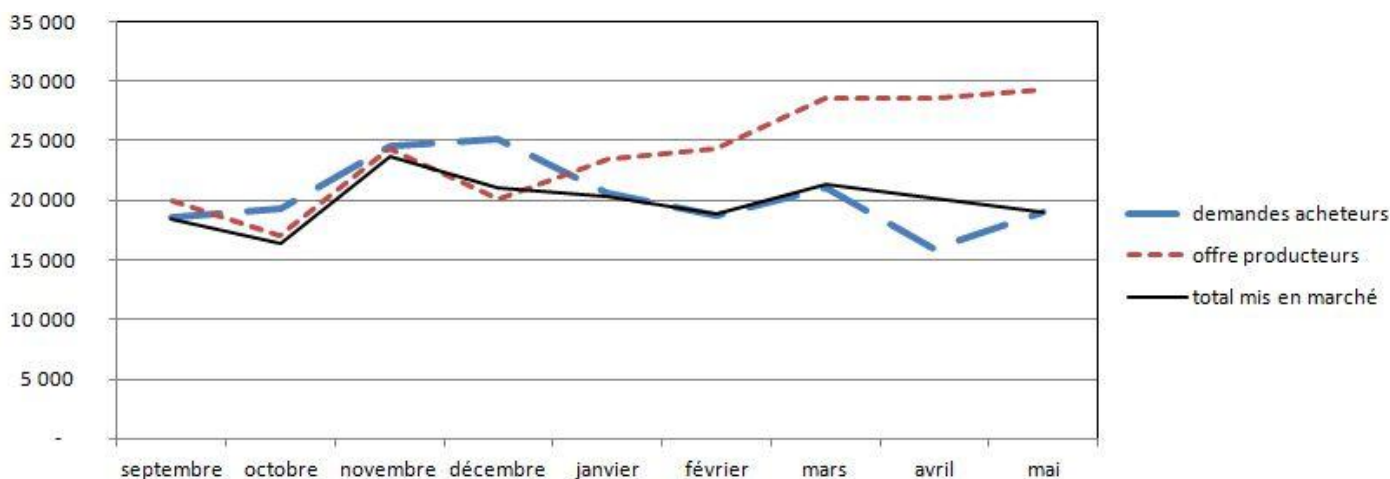
- Promotion et développement de recettes avec le Chef Jérôme Ferrer
- Table de concertation cunicole
- Portes ouvertes
- Rédaction d'un guide de bonnes pratiques de production
- Appui au développement de nouveaux produits
- Recherche et développement de nouveaux marchés

En plus des activités de promotion réalisées en 2011-2012 dans le cadre de ce programme, le Syndicat a revu son site internet et fait un concours de nouvelles recettes de lapins, travaillé avec les acheteurs dans le développement de nouveaux produits et de nouvelles présentations et soutenu la Table de concertation cunicole. Un rapport de la revue de presse sera bientôt disponible sur le site internet du syndicat tout comme les recettes développées au cours de cette dernière année.

Ce programme en est à sa dernière année. Le Syndicat s'est associé avec les autres groupes de producteurs afin d'obtenir du gouvernement québécois sa reconduction ainsi qu'une bonification budgétaire.

Évolution des volumes et des prix depuis automne 2011

	2011				2012					
	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin à août
Demande des acheteurs	18 517	19 278	24 567	25 200	20 568	18 687	21 080	15 914	18 945	
Offre des producteurs	19 202	17 043	24 272	20 165	23 488	24 275	28 575	28 607	29 365	
Nb total de lapins mis en marché	18 400	16 358	23 675	21 082	20 271	18 922	21 299	20 147	19 080	
Évolution des prix provisoires	1,81 \$ / livre				1,81 \$ / livre				1,70 \$/livre	



Dans le tableau ci-dessus, vous constaterez les variations mensuelles en fonction des périodes habituelles de grandes consommations comme les fêtes de Noël suivi d'une réduction importante des achats en janvier, d'une reprise pour la fête de Pâques et suivi de la réduction estivale. Cette courbe de la demande se vérifie d'année en année et c'est cette situation qui a motivé votre Syndicat à augmenter ses activités de promotion de lapins pendant l'été.

➤ **Explication sur la réduction des achats pour l'été et la planification des livraisons**

Comme vous avez pu le remarquer, les demandes des acheteurs ont beaucoup diminué au cours des dernières semaines et nous devrions connaître cette situation jusqu'au début septembre. Pour éviter de devoir congeler des lapins et, par la suite, les vendre au rabais, le Syndicat a choisi de verser un prix provisoire aux producteurs et de convenir avec les acheteurs intéressés des prix les incitant à acheter maintenant des lapins pour la mise en congélation par ceux-ci, lapins que les producteurs auraient de la difficulté à livrer à l'approche des fêtes.

➤ **Formulaire électronique en ligne**

Depuis quelques semaines, le Syndicat expérimente avec certains producteurs le formulaire d'offre hebdomadaire par

courriel pour plus d'efficacité. En effet, certains producteurs ont reçu dans leurs boîtes courriel un formulaire identifié à leur nom sur lequel ils inscrivent leurs offres de la semaine. Ils n'ont qu'à remplir la section concernant leurs offres et projections puis retourner le formulaire par courriel au Syndicat. Cette façon de faire, en plus de gagner du temps, évite toute confusion possible sur les chiffres inscrits puisque les informations sont bien inscrites et lisibles. Le Syndicat réutilise ce même formulaire pour répondre aux producteurs. Cette façon de procéder permet aussi de réduire les coûts d'administration, augmente l'efficacité du personnel et se veut un geste écologique puisqu'il demande moins de papiers!

Si vous êtes intéressé par cette procédure, laissez votre adresse courriel à lapins@upa.qc.ca et il nous fera plaisir de vous y inscrire !

➤ **Fiches techniques CRAAQ**

Dans le cadre d'un projet déposé en 2010-2011 par le SPLQ au MAPAQ, il avait été convenu de produire d'une série de fiches techniques destinées aux producteurs et traitant de divers sujets comme le transport, la qualité de l'eau, l'insémination artificielle, etc. Ces fiches sont de précieux aide-mémoires que nous vous invitons à utiliser. Cinq de ces fiches sont déjà produites et ont été distribuées aux producteurs par le Syndicat et portent sur le transport des lapins, la planification de la production, la qualité de l'eau, la conduite en bandes et l'insémination artificielle. Au total, neuf fiches seront produites. Les quatre derniers documents devraient être sous presse d'ici quelques semaines et les producteurs devraient les recevoir l'automne prochain. Une bonne lecture à venir.

➤ **Guide de bonnes pratiques**

L'UPA a pu bénéficier d'un programme d'embauche d'étudiants universitaires pour la période estivale 2012. Dans le cadre de ce programme, une étudiante en agroéconomie, Mme Stéphanie Demers, a été rendue disponible pour le Syndicat pour réaliser les recherches en vue de la rédaction du guide de bonnes pratiques cunicole. Elle effectue la recherche d'informations pertinentes sur la production, la qualité des aliments, la biosécurité, et une plusieurs autres informations pertinentes à l'élaboration du guide de bonnes pratiques. Le conseil d'administration entend présenter un projet de guide aux producteurs à l'assemblée annuelle cet automne.

Selon les dires des membres du conseil d'administration, « avec ce guide, le Syndicat espère que l'ensemble de la production pourra répondre aux exigences du marché et fera en sorte que les acheteurs augmenteront leurs volumes d'achats. »

.....
Les ventes de lapins au Québec durant la période estivale étant ralenties, les producteurs doivent tout de même prévoir les fortes demandes hivernales. Il faut veiller à augmenter les inventaires de femelles de relève prêtes à la reproduction durant cette période cruciale de l'année.

Nous vous faisons donc un rappel afin que vous soyez tous prêts pour les semaines 34, 35 et 36 (fin août) et de profiter de cette légère augmentation des inventaires de lapins pour pouvoir sélectionner quelques femelles supplémentaires. D'ailleurs, s'il y a lieu, vous pouvez toujours contacter vos multiplicateurs afin de répondre à vos besoins.

Pierre-Luc Blais
Vice-président

➤ **Projet de recherche sur la conservation des viandes (Dr Linda Saucier)**

La structure de concertation cunicole s'est entendue au cours des rencontres tenues en fin d'année 2011 pour que soit déposé un projet de recherche en collaboration avec le Dr Linda Saucier, professeure et chercheuse de l'Université Laval sur la durée de conservation de la viande. Ce projet s'échelonnera sur une période de quatre ans.

Pendant ce projet, le Dr Saucier évaluera les effets de l'alimentation et de la qualité de l'eau sur les composantes de la viande de lapin. Elle pourra être en mesure de déterminer la meilleure méthode d'abattage et de traitement de la viande ainsi que l'emballage pour que la « durée de vie » de la viande soit prolongée de plusieurs jours sur les tablettes des épiciers tout en conservant les grandes valeurs nutritives que nous connaissons du lapin.

« Voilà un bel exemple de concertation des acteurs du milieu qui ont confiance dans l'avenir du lapin au Québec » aux dires de Julien Pagé, président et coordonnateur de la Table de concertation cunicole.

➤ **Parts de production différenciées**

Pour les parts de production différenciées, le conseil d'administration a convenu de limiter les frais pour les producteurs intéressés à orienter leurs productions en ce sens. Ainsi, la décision qui fut prise concerne principalement les exigences d'applications pour les cahiers de charges et s'appliquera à toute requête de parts de production différenciées. Ces exigences sont les suivantes :

1. Respecter une forte majorité des critères décrits dans l'annexe « 1 » du règlement sur les parts de production et la mise en marché des lapins.
2. Déposer un « cahier de charges » de la production qui donne une différenciation aux lapins.
3. Détenir et fournir au syndicat un engagement d'un acheteur demandant spécifiquement les lapins visés par le dit cahier de charges.
4. Les noms et coordonnées des auditeurs externes (sans intérêts financier et/ou lien familial avec le producteur requérant) qui valideront le respect du cahier de charges et qui fourniront une copie des vérifications annuelles du respect du cahier.
5. L'engagement et le respect des règles de mise en marchés du plan conjoint.

6. Le dépôt au syndicat des documents signés par l'ensemble des intervenants liés par le cahier de charges du producteur.

7. Fournir la preuve de traçabilité complète au SPLQ.

Nous espérons que ces précisions sur les lapins différenciés sauront vous éclairer dans le développement de tous vos projets d'avenir.

La petite séduction

À surveiller, l'émission *La petite séduction* qui aura pour invitée la chanteuse Nanette Workman. Tournée à Saint-Germain-de-Grantham, près de Drummondville, la chanteuse s'est vue remettre un petit lapin de 35 jours par Pierre Proulx, partenaire d'affaire de Lapinière Drummond et collaborateur du syndicat. Cette émission, animée par Dany Turcotte, sera diffusée sur les ondes de Radio-Canada le mercredi, 1^{er} août prochain à 20 h. Voilà une belle visibilité pour le Lapin du Québec !

L'équipe du Syndicat

Dans le cadre des mesures visant à assainir les dépenses du syndicat dans sa gestion ainsi que dans l'administration de l'agence de vente, le SPLQ a dû limiter le temps du personnel disponible pour la réalisation de divers mandats. Ainsi, les personnes affectées aux dossiers du syndicat et de l'Agence sont :

M^{me} Tania Simard : Secrétaire pour le Syndicat. Elle effectue le secrétariat du syndicat et de l'agence. Le temps qui est prévu pour ce service est de 12 heures par semaine.

M. Éric Cyr : Responsable de la gestion des comptes à recevoir et des paiements de l'agence. Il collabore au jumelage et réalise diverses tâches précises qui lui sont demandées. Le temps disponible pour Éric pour les activités de l'agence est de 7 heures par semaine.

M^{me} Valérie Audrain : Réalise la tenue des livres comptables du syndicat. Elle effectue les paiements réguliers des diverses activités normales. Du à un congé maternité, elle sera remplacée par **M^{me} Nathalie Péloquin**.

M. Armand Plourde : Secrétaire des instances du Syndicat et de la Table de concertation cunicole. Il est aussi directeur général de l'agence de vente et il réalise l'ensemble des tâches administratives du syndicat et de l'agence. Le temps dévolu pour l'ensemble des activités du lapin est de plus ou moins deux jours par semaine.

De plus, le syndicat obtient un important soutien des directions internes de l'UPA : la direction des communications et vie syndicale, la direction des ressources humaines, la direction des recherches et des politiques agricoles, le service des finances et le service juridique. « L'affiliation à l'UPA devient donc un atout majeur pour l'ensemble des producteurs du Québec » selon notre président M. Pagé.

Armand Plourde
Secrétaire général par intérim, SPLQ

